

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier à 20 H 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Chail sous la présidence de Monsieur YOU Thierry, Maire de la commune de Fontivillié, et Monsieur DUBOIS Mickaël, maire délégué de la commune déléguée de Sompt.

Date de convocation | Le 22 janvier 2021

Présents | Mmes Estelle AUGEREAU, Jessica GUILLE, Delphine MERLIERE, Isabelle
13 | POUPINOT, Clothilde TANNEAU, Claudine MAILLO, Aline KUMANSKI

| Mrs Thierry YOU, Geoffroy LUCQUIAUD, Raphaël GOURICHON, Franck
PELLETIER, Mickaël DUBOIS, Pierre FICHET,

Absents excusés | Mme Adeline PINCON (pouvoir à Thierry YOU)

6 | Mrs Rudy CARLES (pouvoir à Thierry YOU), Nicolas LARGEAUD, Dimitri
MAROT, Dimitri TIRBOIS, Alexandre BROUSSARD

Absents

0

**Secrétaire de
séance** | Mme Jessica GUILLE

Les compte-rendu des séances du conseil municipal du 25/11 et du 19/12/2020 sont approuvés à l'unanimité.

► 2021-01 Défense extérieure contre l'incendie :

Considérant que le Maire assure la défense extérieure contre l'incendie sur son territoire de compétence,

Considérant la nécessité de lister les points d'eau incendie présents sur le territoire de la commune sur lesquels portent les pouvoirs de police spéciale DECI du maire,

Considérant la nécessité d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres relatives aux points d'eau incendie situés sur le territoire de la commune.

Mr Le Maire propose d'établir un arrêté fixant l'inventaire des points d'eau incendie (PEI) publics et privés de la commune suite à la liste qui sera établie par le SMAEP 4B.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Mr Le Maire à faire un arrêté communal de Défense Extérieure contre l'incendie.

► 2021-02 Dépense liée à l'installation d'un sous-compteur électrique dans la salle des fêtes de Chail :

Afin de pouvoir facturer l'électricité lors de la location de la salle des fêtes de Chail, la pose d'un sous-compteur électrique est nécessaire car actuellement le compteur électrique regroupe la cantine, la salle des fêtes et la mairie.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité que la commission des locatifs fasse établir des devis pour la pose de ce sous-compteur et valide la dépense correspondante.

► 2021-03 : Dépenses liées aux travaux en régie pour l'aménagement du local technique de Chail :

Afin d'aménager le local technique de Chail, un devis a été établi auprès de l'entreprise CHAUSSON.

Un 2^{ème} devis est en attente de réception de la part de l'entreprise GAUBAN.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la dépense liée à cet aménagement.

► 2021-04 : Acquisition parcelle 314A379 :

Mr BERNARD Michel et ses 2 soeurs cèdent gratuitement la parcelle numérotée 314 A 379 à la commune de Fontivillié.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les frais de notaires seraient à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité accepte de prendre en charge les frais de notaire liés à cette acquisition, dit que les crédits sont inscrits au budget et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

► 2021-05 Logement de La Balade – Validation dossier de candidature :

Suite à la mise en location des 2 logements de la Balade, la commission des locatifs a présenté le dossier de Mr Ricard et Mme Vauzelle qui résident actuellement sur la commune de Fontivillié.

Le Conseil Municipal avec 8 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions a retenu le dossier de Mr Ricard et Mme Vauzelle.

► 2021-06 Gestion du personnel – Intégration secrétaire :

Suite à la fin de son détachement le 14 mai 2021, la secrétaire de mairie souhaite intégrer la fonction publique territoriale à compter du 15 mai 2021 en tant qu'adjoint administratif principal 2nde classe, grade obtenu dans son établissement d'origine le 1^{er} septembre 2020.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'intégration de la secrétaire et valide la création du poste d'adjoint administratif principal 2nde classe à compter du 15 mai 2021 pour la commune de Fontivillié.

► 2021-07 Gestion du personnel – Contrat agent technique territorial :

Suite à la fin de son contrat à durée déterminée le 15 mars 2021, le Maire propose de stagiairiser Mr BIENVENU Christophe, adjoint technique en vue d'une éventuelle titularisation.

La publication légale de vacance d'emploi de 2 mois concernant ce poste, arrivant à échéance le 10 avril 2021, Mr Bienvenu sera pris en contrat intérim pour la période du 16 mars au 30 avril 2021 inclus.

A compter du 1^{er} mai 2021, Mr Bienvenu sera nommé, par arrêté, stagiaire de la fonction publique territoriale pour une durée d'une année.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité, la création du poste d'adjoint technique territorial en tant que stagiaire à compter du 1^{er} mai 2021 et la période d'intérim pour cet agent.

► Présentation des commissions :

☑ Commission Communication :

Les bulletins municipaux ont été imprimés par l'imprimerie Mathieu à Celles-sur Belle, devis validé à 922.80€ TTC.

Obligation légale d'envoyer un exemplaire à la Médiathèque François Mitterrand à Poitiers.

La distribution aura lieu le samedi 30 janvier directement dans les boîtes aux lettres des habitants de Fontivillié.

☑ C.C.A.S. :

Un dossier concernant des soins dentaires est en cours d'étude par la commission CCAS.

Une habitante de la Commune sollicite la mairie pour une aide de 200€ suite à des soins dentaires importants.

Le dossier est en cours d'étude par la commission CCAS qui souhaite rencontrer cette personne afin de faire un point sur sa situation et voir si elle a sollicité tous les organismes pouvant éventuellement lui apporter un soutien financier et pour l'aider dans les démarches qu'elle doit effectuer.

☑ Commission voirie :

- Pour l'achat d'un tracteur + une élagueuse + un lamier, la commission voirie ainsi que Mr Le Maire se sont réunis avec Le Maire de Maisonnay afin de pouvoir envisager un achat en commun. Une convention sera signée entre les 2 communes engageant financièrement la commune de Maisonnay à nous reverser 20% par an du montant de l'emprunt.

Avantages :

- Réduire les coûts d'achat.
- Réduire les frais d'entretien du matériel.
- Dimensionner l'usage d'un tracteur pour une plus grande surface.

Il serait possible de déléguer l'élagage à une entreprise extérieure, cela nous coûterait moins cher mais il n'y aura qu'un seul passage.

Le Conseil municipal accepte le fait de travailler avec Maisonnay.

☑ Adhésion FREDON :

Mr le Maire présente la société FREDON, structure spécialisée dans la surveillance, la prévention, et la lutte contre les ragondins et les rats musqués (option de base) et la destruction de nid de frelon asiatique, la régulation des taupes et la régulation des chenilles processionnaires (services supplémentaires).

Le coût de l'adhésion à l'option de base + l'adhésion aux services supplémentaires est de 40€ + 0.03€/habitant soit **66.52€** pour la commune de Fontivillié.

Le conseil municipal valide cette adhésion pour l'année 2021.

☑ Commission des locatifs :

- La commission des locatifs a reçu le 17/11/2020 un courrier de la part d'un locataire concernant une demande importante de travaux de rénovation dans son logement.

Cette dernière est surprise du fait qu'un état des lieux avec le locataire avait été fait 17 jours avant ce courrier et dont il ne ressortait pas de problème important.

Le conseil municipal décide qu'une contre-visite soit effectuée afin de faire un point sur cette demande écrite.

- Prévoir de grillager le fond du terrain du lotissement de la Balade au niveau de l'évacuation d'eau afin d'assurer la sécurité des enfants. Possibilité de le faire en régie.

Le conseil municipal valide la dépense liée à l'achat du grillage.

La séance est levée à 23h35

Délibérations prises lors de cette séance :

2021-01 Défense extérieure contre l'incendie

2021-02 Dépense liée à l'installation d'un sous-compteur électrique dans la salle des fêtes de Chail

2021-03 Dépenses liées aux travaux en régie pour l'aménagement du local technique de Chail


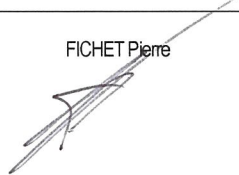


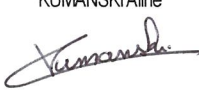






2021-04 Acquisition parcelle 314A379

2021-05 Logement de La Balade – Validation dossier de candidature

2021-06 Gestion du personnel – Intégration secrétaire

2021-07 Gestion du personnel – Contrat agent technique territorial

Signatures des membres ayant participé à cette séance :

AUGEREAU Estelle 	BROUSSARD Alexandre ABSENT EXCUSÉ	CARLES Rudy ABSENT Avec Pouvoir	DUBOIS Mickaël	FICHET Pierre 
GOURICHON Raphaël 	GUILLE Jessica 	KUMANSKI Aline 	LARGEAUD Nicolas ABSENT EXCUSÉ	LUCQUIAUD Geoffroy 
MAILLOU Claudine 	MAROT Dimitri ABSENT EXCUSÉ	MERLIERE Delphine 	PELLETIER Franck 	PINCON Adeline ABSENTE Avec Pouvoir
POUPINOT Isabelle 	TANNEAU Clothilde 	TIRBOIS Dimitri ABSENT EXCUSÉ	YOU Thierry 